



Journal Title: Journal des télécommunications

Journal Issue: Vol. 37, no. 5 (1970)

Author: M. Mili

Article Title: 17 mai 1970 : deuxième journée mondiale des télécommunications

Page number(s): p. 206

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

éditorial

17 mai 1970

deuxième journée mondiale des télécommunications

Le succès remporté l'an dernier par la première Journée mondiale des télécommunications, célébrée avec éclat par 88 pays Membres de l'UIT, renforce notre conviction qu'à l'âge des télécommunications le monde moderne, qui se sent concerné par le développement spectaculaire de la technique, désire être amplement informé sur les activités de notre Union.

A diverses occasions nous avons affirmé le droit du public à l'information ainsi que notre devoir de satisfaire ce désir. L'enthousiasme avec lequel diverses initiatives du service d'information de l'UIT ont été accueillies, principalement par les jeunes étudiants, nous encourage à persévérer dans cette voie. Cet encouragement ne fait que renforcer celui que nous a sagement prodigué le Conseil d'administration, grâce à des directives judicieuses que nous avons essayé d'appliquer scrupuleusement dans l'esprit et dans la lettre.

* * *

Dans quelques jours vous allez célébrer dignement la deuxième Journée mondiale des télécommunications. Conformément à une résolution prise par le Conseil d'administration, au cours de sa session de 1969, le thème de cette Journée sera le suivant:

« Les Télécommunications et l'Education »

Le choix de ce thème est en relation directe avec la décision prise par l'Assemblée générale des Nations Unies de décréter 1970 « Année de l'éducation ». Le fait qu'au cours de cette même année sera célébré le 25^e anniversaire des Nations Unies ne constitue pas une coïncidence fortuite. En effet, toutes les nations du monde attachent une importance si grande à la formation professionnelle et à l'éducation de masse qu'elles ont tenu à associer cette idée généreuse à la célébration de cet anniversaire.

L'ambition légitime de voir l'éducation atteindre l'homme retranché dans les coins les plus reculés de notre planète n'est nullement une ambition téméraire puisque celle-ci peut compter sur le concours actif et efficace de moyens de télécommunications révolutionnaires que l'homme pouvait à peine imaginer il y a quelques décades. Les enseignants et les éducateurs peuvent disposer aujourd'hui de moyens remarquables tels que la télévision en circuit fermé, les liaisons à grande distance connectées à des ordinateurs et les satellites de télécommunications.

* * *

Mais, paradoxalement, il semble que chez un certain nombre d'utilisateurs potentiels on ne connaisse pas véritablement les conditions d'une utilisation rationnelle de ces puissants moyens. Les multiples colloques ou conférences qui traitent de ce sujet d'actualité montrent combien les milieux intéressés s'en inquiètent.

Cependant, on comprend fort bien que le professeur d'université, l'enseignant d'écoles primaires ou secondaires, ainsi que le créateur de programmes éducatifs, ne soient pas forcément des spécialistes des télécommunications. Aussi est-il logique de penser que l'information qu'ils sollicitent dans ce domaine ne puisse leur être fournie, en général, que par les organismes responsables des télécommunications.

Dans ce contexte, nous formulons l'espoir que cette deuxième Journée mondiale des télécommunications puisse constituer l'occasion souhaitée par de nombreux pays d'alerter l'opinion publique sur l'importance des moyens nouveaux pouvant être mis à contribution et, par là même, attirer l'attention des éducateurs sur ces moyens.

* * *

Mais là n'est pas le seul aspect positif de cette deuxième Journée mondiale des télécommunications. Il en est un deuxième qui est aussi important.

La pénurie de spécialistes en télécommunications se fait sentir dans tous les pays, aussi bien les pays nouveaux ou en voie de développement que les pays industriellement développés. Les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui dans le recrutement des experts pour les projets de coopération technique en sont une preuve incontestable. De ce fait, la célébration de la deuxième Journée mondiale des télécommunications devra fournir l'occasion la mieux appropriée pour faire connaître les carrières nombreuses et variées qui s'offrent dans le domaine des télécommunications et cela grâce à des opérations « portes ouvertes » d'écoles ou centres de formation professionnelle et par la diffusion d'une large information sur les possibilités offertes dans les divers pays Membres de l'Union.

* * *

Pour sa part, le *Journal des télécommunications* prépare un numéro spécial rédigé grâce au concours actif des Membres de l'Union qui ont répondu très largement aux demandes d'information qui leur ont été adressées. Les nombreux articles si intéressants qui nous sont parvenus traitent de ce problème sous le double aspect de l'utilisation des télécommunications à des fins éducatives et de la formation des spécialistes des télécommunications.

Puisse une large diffusion de ce numéro nous permettre de répondre à la mission la plus importante assignée à notre « Journal »: favoriser le rassemblement et l'échange d'information et de documentation sur le développement et les progrès des télécommunications.

M. MILI